



## 148 000 Britanniques résident en France, notamment dans les territoires peu denses de l'Ouest

**E**n 2016, 148 300 Britanniques résident en France. Leurs arrivées ont été particulièrement importantes entre 1990 et 2006, période au cours de laquelle leur nombre a doublé. En 2016, 53 000 résidents britanniques, soit plus du tiers, sont retraités. Ils vivent majoritairement en couple, sans enfant, dans des territoires peu peuplés de l'ouest du pays comme la Charente, la Dordogne ou la Haute-Vienne. 55 000 Britanniques résidents sont en emploi. Ils habitent principalement dans les grandes villes offrant des emplois qualifiés. Les Alpes et quelques territoires frontaliers accueillent aussi des expatriés, relativement jeunes, venus la plupart du temps pour y travailler. Les résidents du Royaume-Uni choisissent aussi la France comme destination touristique. Ils y possèdent 86 000 résidences secondaires et constituent l'une des principales clientèles touristiques étrangères.

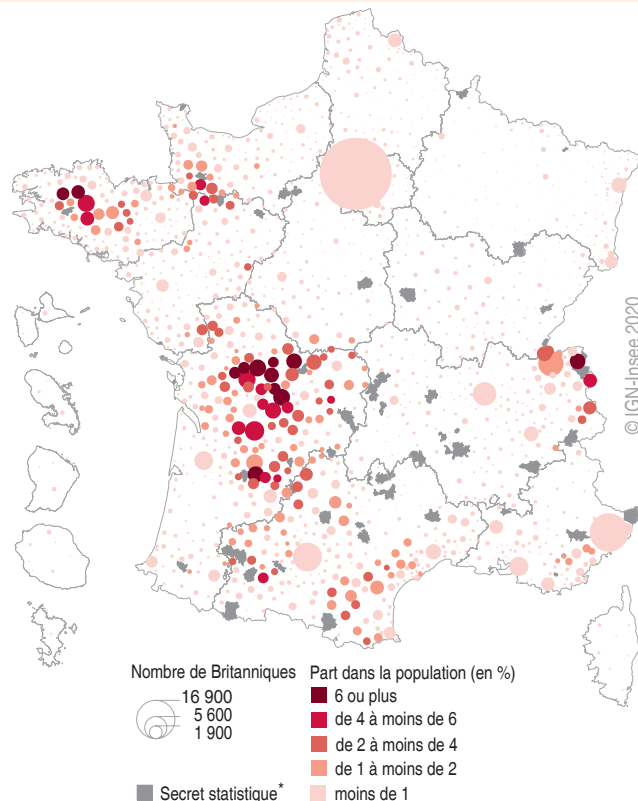
Sonia Besnard, Hélène Chesnel, Valérie Mariette, Anna Simon (Insee)

En 2016, 148 300 **Britanniques** résident en France (*encadré 1*), deuxième pays d'Europe à accueillir le plus de **ressortissants britanniques**. En Espagne, ils sont deux fois plus nombreux. Les Britanniques représentent 0,2 % des habitants de France. Ils arrivent au 4<sup>e</sup> rang des ressortissants européens résidant sur le territoire français, loin derrière les Portugais (546 100 habitants) puis les Italiens (194 600 habitants) et les Espagnols (157 400 habitants) dont l'immigration est plus ancienne. Les nationalités nord-européennes, telles que les Belges, les Allemands ou les Néerlandais, sont moins représentées. La population étrangère est plus concentrée que l'ensemble de la population, mais avec des logiques de localisation différentes d'une nationalité à l'autre.

### Les Britanniques s'installent plus souvent dans les territoires les moins denses

À la recherche d'un cadre de vie moins urbanisé et de propriétés à coût plus abordable que dans leur pays, certains Britanniques s'installent dans les territoires les moins denses de France (*figure 1*).

**1** Répartition et part des Britanniques dans la population par bassin de vie en 2016



\* Bassins de vie comptant moins de 5 000 habitants.

Source : Insee, recensement de la population 2016, exploitation principale, sauf pour Mayotte, recensement 2017.

Ils se distinguent en cela des Belges et des Allemands qui privilégient des zones frontalières ou plus urbanisées.

Ainsi, 19 % des Britanniques **résident** dans des **communes très peu denses** contre 9 % des Belges et 5 % des Allemands. 20 % des Néerlandais résident également dans ce type de communes, mais ils sont quatre fois moins nombreux.

Les Britanniques se concentrent particulièrement dans une vaste zone qui s'étend de la Haute-Vienne au Gers, englobant la Charente et la Dordogne. Ainsi, 43 % des Britanniques installés en France habitent en Nouvelle-Aquitaine ou en Occitanie (respectivement 39 200 et 24 900 personnes). Les Britanniques sont également plus présents à l'intérieur des terres bretonnes et au sud-ouest de la Normandie, zones plus proches des côtes anglaises, ou encore dans certaines zones de Savoie et de Haute-Savoie.

Ces préférences territoriales se retrouvent également chez les propriétaires britanniques de **résidences secondaires** en France. L'acquisition d'une résidence secondaire peut précéder une partie des installations définitives (*encadré 2*).

### Un rythme soutenu des arrivées dans les années 2000, qui ralentit depuis

Cette présence de la communauté britannique en France résulte de mouvements migratoires intervenus depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle. En 1990, 65 300 Britanniques étaient installés en France. Vingt-six ans plus tard, leur nombre a plus que doublé (*figure 2*). Le phénomène s'amplifie et se diffuse géographiquement surtout entre 1999 et 2006. Le nombre de Britanniques augmente alors de 5,5 % par an, soit 6 100 personnes de plus par an en moyenne. Les nouveaux arrivants s'orientent alors davantage vers les territoires les moins denses.

Cette période coïncide avec une forte hausse des prix de l'immobilier Outre-Manche, rendant l'accès à la propriété plus difficile. D'autres ménages britanniques ont pu y voir l'opportunité de revendre leur bien immobilier à un prix élevé pour acquérir une résidence et trouver une meilleure qualité de vie à l'étranger. Le développement des transports aériens à bas coûts a soutenu ce mouvement. Les liaisons régulières aériennes entre la France et le Royaume-Uni ont en effet triplé entre 1996 et 2007. Le tunnel sous la Manche a également été mis en service au début de cette période.

Cependant, à la fin des années 2000, le mouvement ralentit. Le recul de la devise britannique (- 20 % par rapport à l'euro entre 2006 et 2011) diminue le pouvoir d'achat des retraités établis en France dont les pensions sont en livre sterling. Ceci peut expliquer, en partie, que moins de Britanniques soient venus habiter en

#### Encadré 1 À l'avenir, davantage de Britanniques à demander la nationalité française ?

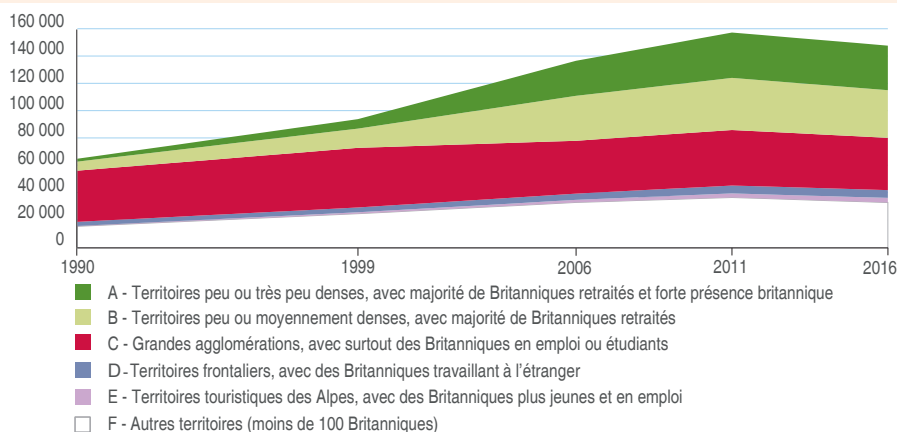
Le *Brexit* va avoir des conséquences directes sur la vie de nombreux britanniques expatriés. Il pourrait inciter une partie d'entre eux à demander la nationalité française. En 2016, 22 800 personnes habitant en France, nées avec la nationalité britannique, possèdent la nationalité française. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 (ou du 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour les ressortissants britanniques déjà installés en France), les dispositions de droit commun s'appliqueront et la détention d'un titre de séjour sera nécessaire pour s'installer en France.

#### Encadré 2 La France : aussi une destination touristique pour les résidents du Royaume-Uni

Au-delà des 148 300 résidents britanniques, les habitants du Royaume-Uni sont nombreux à séjourner en France sur de plus courtes durées, que ce soit dans leur propre résidence secondaire ou en hébergement de tourisme. Ils possèdent 86 000 résidences secondaires en France et sont ainsi les plus nombreux parmi les propriétaires de l'étranger. Ils en détiennent notamment deux fois plus que les habitants de Belgique, d'Italie ou de Suisse. Ils privilégient l'achat de résidences secondaires dans les mêmes bassins de vie que ceux où sont installés les retraités britanniques (groupe A). Dans ces territoires, leurs propriétés représentent 17 % de l'ensemble des résidences secondaires. Ils en détiennent également un nombre important (8 600 logements) dans les zones touristiques des Alpes, où cette part atteint 6 %.

En 2018, les habitants du Royaume-Uni représentent la première clientèle étrangère dans les hébergements collectifs de tourisme de France métropolitaine que sont les hôtels, campings et autres hébergements touristiques. Ils ont passé au total plus de 19 millions de nuitées dans ces établissements, soit 14 % des nuitées en provenance l'étranger. Suivent de près les clientèles allemande, néerlandaise (13 % chacune) puis belge (10 %). Cependant, les résidents du Royaume-Uni ont réduit leur fréquentation entre 2015 et 2018 (- 7,5 % de nuitées), alors que celles des touristes provenant de l'étranger augmentait (+ 6,7 %). Cette diminution de la fréquentation britannique affecte toutes les zones touristiques, mais plus particulièrement le massif alpin (- 29 %). La baisse est plus modérée dans l'espace urbain (- 4 %), davantage fréquenté par une clientèle d'affaires, et les autres espaces plus ruraux. Le contexte économique lié au *Brexit* a pu peser sur cette évolution. Pour l'heure, les conditions de voyage des ressortissants britanniques vers la France n'ont pas été modifiées par le *Brexit*, mais elles pourraient l'être au-delà du 31 décembre 2020, ce qui pourrait avoir un impact sur l'activité des hébergements touristiques français. Par ailleurs, en 2020, la fréquentation touristique, notamment britannique, est fortement affectée par la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19.

#### 2 Nombre de Britanniques par type de bassin de vie depuis 1990



Note : groupes issus d'une typologie réalisée sur des bassins de vie comprenant au moins 100 Britanniques (*figure 3*).

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, recensements de la population 1990 à 2016, exploitation principale.

France. Sur la période récente, entre 2011 et 2016, leur nombre baisse de 1,2 % par an, soit 1 900 habitants de moins en moyenne par an. En parallèle, les personnes d'origine britannique sont également moins nombreuses à acquérir la nationalité française. Ainsi, en 2016, 78 % des Britanniques présents en France y sont installés depuis moins de vingt ans.

Les Britanniques ont des profils assez variés, avec des spécificités selon leur lieu de résidence. Ces territoires peuvent se répartir en cinq groupes distincts.

#### Les bassins de vie peu peuplés de l'Ouest accueillent des retraités britanniques

En 2016, 53 000 retraités britanniques vivent en France, pour la plupart en dehors des grandes agglomérations. Ils sont plus présents dans les zones les moins denses de la moitié ouest du pays (*figure 3*). Dans ces **bassins de vie** (groupes A et B), 56 % des Britanniques sont à la retraite (*figure 4*). Dans certains endroits du sud-ouest, comme à Condom (Gers), Prades (Pyrénées Orientales) ou Valence (Tarn-et-Garonne), plus de deux sur trois sont à la retraite. Ce choix de

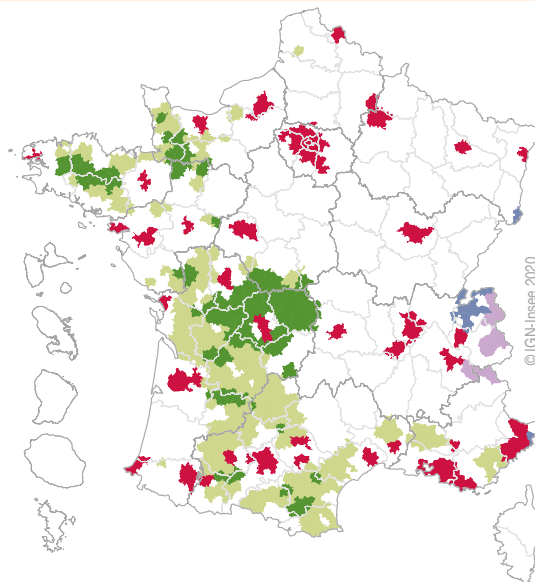
vie se fait souvent à deux, puisque 59 % des Britanniques résidant dans ces deux ensembles de bassins de vie (groupes A et B) vivent en couple, sans enfant, et avec un conjoint également britannique pour 86 % d'entre eux.

Dans les bassins de vie les moins peuplés (groupe A) vivent 32 700 Britanniques, soit 16 fois plus qu'en 1990. Ces territoires sont ceux où la croissance du nombre de Britanniques a été la plus forte (+ 11,2 % par an en moyenne entre 1990 et 2016, contre + 3,2 % sur l'ensemble de la France). Ils se situent au centre de la France (Creuse, Haute-Vienne, sud de la Vienne, sud de l'Indre, nord de la Charente, Dordogne), au cœur de la Bretagne ou au sud de la Normandie (figure 3), où l'immobilier reste relativement abordable. Les résidents britanniques y sont quasiment tous propriétaires (92 %) de leur résidence principale, presque toujours d'une maison.

Durant les années 2000, ont été ouvertes des lignes aériennes à bas coûts au départ de petits aéroports régionaux comme ceux de Limoges ou de Bergerac. Elles ont pu renforcer l'attractivité de ces territoires pour des ménages plus modestes que ceux des premières vagues de migrants britanniques. Elles ont également permis d'élargir l'offre aérienne à davantage de régions du Royaume-Uni. Ainsi, depuis une vingtaine d'années, de plus en plus de Britanniques s'installent dans ces territoires, parmi les moins denses de France. La moitié des résidents des territoires les moins peuplés (groupe A) est ainsi installée en France depuis moins de dix ans et ils représentent dorénavant, en moyenne, 3 % de la population de ce groupe de bassins de vie et parfois entre 8 % et 9 % des habitants, comme dans les bassins de vie de Callac (Côtes-d'Armor) ou du Dorat (Haute-Vienne). La présence de ces ressortissants britanniques participe à la vie de ces territoires faiblement peuplés (11 500 habitants en moyenne) et contribue bien souvent à soutenir l'activité des commerces ou à consolider les effectifs scolaires dans les communes qui accueillent des familles.

Sur cette même partie ouest de la France, 35 000 Britanniques vivent dans des bassins de vie davantage peuplés (groupe B) comptant en moyenne 30 000 habitants (figure 3). Leur présence y est moins marquée que dans les territoires du groupe A : ils représentent moins de 1 % des habitants. Leur installation dans ces territoires est aussi un peu plus ancienne : 62 % y sont depuis plus de dix ans. Parmi les retraités britanniques, qui restent les plus nombreux dans ce groupe, un sur deux était cadre ou profession intermédiaire alors que cette proportion n'est que d'un sur quatre parmi l'ensemble de la population retraitée habitant dans ces bassins de vie.

### 3 Différents types de bassin de vie selon le profil et la présence de la population britannique

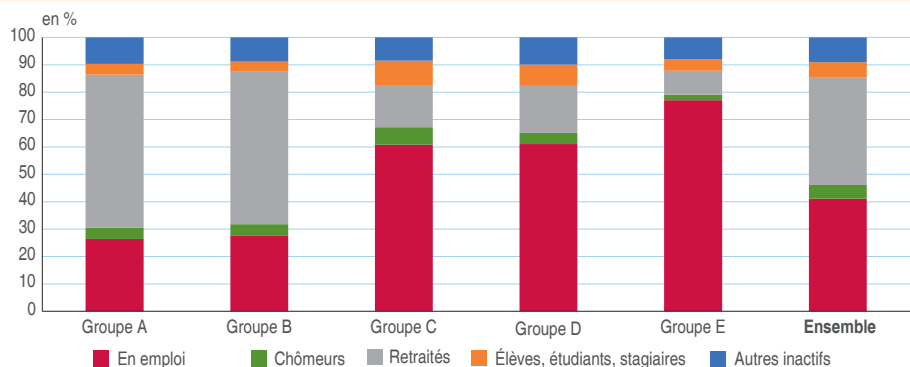


- A - Territoires peu ou très peu denses, avec majorité de Britanniques retraités et forte présence britannique
- B - Territoires peu ou moyennement denses, avec majorité de Britanniques retraités
- C - Grandes agglomérations, avec surtout des Britanniques en emploi ou étudiants
- D - Territoires frontaliers, avec des Britanniques travaillant à l'étranger
- E - Territoires touristiques des Alpes, avec des Britanniques plus jeunes et en emploi
- F - Autres territoires (moins de 100 Britanniques)

Note : classification réalisée sur les bassins de vie comprenant au moins 100 ressortissants britanniques.

Source : Insee, recensements de la population de 1990 à 2016.

### 4 Répartition de la population britannique selon leur activité en 2016, par type de bassin de vie



Note : groupes issus d'une typologie réalisée sur des bassins de vie comprenant au moins 100 Britanniques (figure 3).

Champ : France hors Mayotte, population âgée de 14 ans ou plus.

Source : Insee, recensement de la population 2016.

Toutefois, dans les plus grands de ces bassins de vie, les résidents britanniques sont un peu plus souvent en activité, comme à Béziers, Draguignan, Cognac ou Agen, où 30 % à 40 % travaillent. De plus, les familles avec enfants y sont un peu plus fréquentes.

#### Les Britanniques en emploi, surtout présents dans les grandes villes

En 2016, 55 000 Britanniques vivant en France sont en emploi. Ils sont un peu plus nombreux que les retraités. Une grande partie d'entre eux résident dans des bassins de vie centrés sur les grandes agglomérations (groupe C) dans lesquelles se concentrent les emplois de gestion, de cadres et de professions intellectuelles (figure 3). Dans ces bassins de vie, les Britanniques qui travaillent

sont majoritaires (61 %) (figure 4). Ces résidents sont plutôt qualifiés (un quart est cadre), diplômés (deux tiers sont diplômés du supérieur) et relativement jeunes (un sur deux a entre 18 et 50 ans). Par ailleurs 20 % vivent seuls et 59 % vivent en couple, aussi souvent sans enfant qu'avec. Ces couples sont plus souvent bi-nationaux : six Britanniques sur dix ont un conjoint français. Dans l'Ouest, certains bassins de vie accueillent plutôt des Britanniques qui y suivent leurs études. Ainsi, dans les bassins de vie de Tarbes, Poitiers, Limoges, Angers, Caen et Rennes, les étudiants représentent le quart des ressortissants britanniques. Historiquement, les Britanniques se sont implantés dans les plus grandes villes pour y travailler. Ainsi, dans les agglomérations concernées, les ressortissants britanniques sont installés depuis plus longtemps : 36 %

sont arrivés depuis plus de vingt ans, contre 22 % en moyenne. Les Britanniques ayant acquis la nationalité française sont d'ailleurs, eux aussi, largement surreprésentés dans ces territoires. En 1990, six Britanniques sur dix installés en France l'étaient dans ces grandes villes. En 2016, ils sont à peine plus nombreux (38 300) et ne représentent plus qu'un quart des Britanniques installés en France.

### Des Britanniques en emploi habitent aussi dans des zones frontalières ou touristiques alpines

En 2016, 5 700 Britanniques sont installés dans une douzaine de bassins de vie proches de la Suisse (dont neuf en périphérie de Genève et deux dans le Haut-Rhin, près de Bâle) ou de l'Italie (Menton) (figure 3). Parmi eux, 61 % ont un emploi, localisé à l'étranger dans trois cas sur quatre (groupe D). Avec ses organisations internationales et ses activités tertiaires, Genève attire une main-d'œuvre qualifiée et internationale. Ainsi, 500 Britanniques résidant dans ces bassins de vie travaillent pour ce type d'organisations. Parmi les résidents britanniques âgés de 14 ans ou plus, 63 % sont diplômés du supérieur ; près de 20 % sont cadres et autant professions intermédiaires.

Un autre ensemble de onze bassins de vie touristiques alpins accueille aussi des populations jeunes originaires du Royaume-Uni, venues pour y travailler (groupe E). Dans ces zones qui regroupent au total 3 400 ressortissants, 77 % des Britanniques âgés de plus de 14 ans sont en emploi. Ils exercent notamment dans des activités liées au tourisme, comme l'hébergement et la restauration (27 %) ou le transport et l'entreposage (9 %). Ils sont également plus souvent qu'ailleurs artisans, commerçants ou chefs d'entreprise (18 %). Les Britanniques représentent en moyenne 2 % de la population de ces bassins de vie, cette part atteignant 5 % à Chamonix-Mont-Blanc et 9 % à Morzine. Leur arrivée est un peu plus récente que dans les autres bassins de vie : 52 % habitent en France depuis moins de dix ans. Ils sont aussi plus jeunes, puisque les

trois quarts ont moins de 50 ans, contre 41 % des Britanniques qui résident en France. Dans ces bassins de vie, 4,4 % des enfants en âge d'aller à l'école primaire sont britanniques, soit 920 enfants. Ces zones sont également une destination touristique pour les résidents du Royaume-Uni.

## Sources

Le recensement de la population de 2016 est la principale source mobilisée, ainsi que les millésimes 1990, 1999, 2006 et 2011. Il permet de connaître la nationalité actuelle et la nationalité de naissance déclarées par les répondants. En revanche, elle ne permet pas de dénombrer les personnes disposant d'une double nationalité.

Les données sur les propriétaires des résidences secondaires sont issues du millésime 2017 du **fichier démographique des logements et des individus (Fideli)**. Celles sur la fréquentation touristique proviennent des millésimes 2015 à 2018 de l'**enquête de fréquentation des hébergements collectifs touristiques** (hors DOM).

La **typologie des bassins de vie** est établie sur la base d'une analyse en composantes principales suivie d'une classification ascendante hiérarchique. Elle porte uniquement sur les bassins de vie comptant au moins 100 Britanniques et utilise le recensement de la population de 2016. Elle s'appuie sur des variables évaluant la présence des Britanniques dans les bassins de vie, leur âge, leur niveau de diplôme, leur mode de vie (en logement ordinaire ou en collectivité, propriétaire ou locataire, en famille, en couple avec ou non un conjoint britannique ou seul), leur type d'activité (à la retraite, en emploi, étudiant...), leur catégorie socioprofessionnelle, leur statut de frontalier et l'ancienneté de leur installation en France.

## Définitions

Dans cette étude, un **Britannique ou un ressortissant britannique** désigne une personne qui déclare être de nationalité britannique et

résider en France au recensement de la population. Les personnes déclarant être de nationalité française mais détenir antérieurement la nationalité britannique (c'est-à-dire avoir acquis la nationalité française après la naissance) ne font pas partie du champ de cette étude.

Un **résident** sur le territoire est compté comme tel, dans le recensement de la population, s'il réside en France au moins douze mois consécutifs.

Un **bassin de vie** est le plus petit territoire au sein duquel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

Les **résidences secondaires** sont définies ici à partir d'un critère fiscal. Elles désignent des locaux meublés, affectés à l'habitation et non occupés en permanence, et soumis à la taxe d'habitation. Cette définition exclut les résidences de tourisme et diffère de celle du recensement de la population. L'origine des propriétaires est déterminée à partir du pays de résidence des personnes, indépendamment de la nationalité.

La fréquentation en **nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées.

La **grille de densité** caractérise les communes en fonction de la répartition de la population sur leur territoire. Elle distingue quatre niveaux de densité : les communes densément peuplées, de densité intermédiaire, peu denses ou très peu denses. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense.

## Pour en savoir plus

- Pauvers S., « L'Occitanie, deuxième région d'accueil des Britanniques expatriés », *Insee Analyses Occitanie* n° 83, octobre 2019.
- Tee Anderson P., « Du rêve à l'« exil » : les Britanniques en France et en Espagne des années 1960 à nos jours », *Presses universitaires de Perpignan*, 2010.
- Ardillier-Carras F., « L'immigration britannique en France : le cas du Limousin », in *Population & Avenir* 2008/5 n° 690, 2008.

**Direction Générale :**  
88 avenue Verdier  
92541 Montrouge Cedex  
**Directeur de la publication :**  
Jean-Luc Tavernier  
**Rédacteur en chef :**

A. Goin

**Rédacteurs :**

A. Dugué,

D. Maury-Duprey

**Maquette :**

P. Thibaudeau, B. Fols, R. Pinelli-VanBauce

**Code Sage :** IP201809

ISSN 0997 – 3192 (papier)

ISSN 0997 – 6252 (web)

© Insee 2020

- *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>

- Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) : <https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

